

Lons-le-Saunier, le 21 juin 2016



Objet : Réaction à votre intervention
lors de l'AG 2016 de la fédération des Chasseurs du Jura

Madame Marie Christine DALLOZ
65 Rue du Collège
39200 Saint-Claude

Madame la Députée,

Nous sommes nombreux à nous interroger au sein de Jura Nature Environnement, sur les raisons qui vous poussent à déclarer, je cite " la grande capacité de nuisance de France Nature Environnement, un vrai danger qu'il faut combattre", déclaration que vous avez faite à l'assemblée générale de la fédération des chasseurs du Jura, le 16/04/2016, propos repris par le Chasseur Jurassien dans son édition de Juin 2016.

Pour rappel, je m'autorise à vous dire, au nom du conseil collégial de JNE que le réseau FNE a été parmi les Associations qui se sont mobilisées pour participer de façon constructive au Grenelle de l'environnement, et cela contre l'avis d'associations et d'ONG plus fondamentalistes, à la satisfaction du gouvernement de Mr Fillon et de Mr le Président N. Sarkozy.

Plus proche de vous se trouve notre fédération Jurassienne dont le souci du dialogue et de la concertation n'est plus à démontrer, que ce soit envers les représentants de l'Etat comme envers les acteurs de la société civile et les différentes collectivités.

Notre présence et notre attitude, dans la totalité des commissions consultatives et des instances de décisions où nous représentons le mouvement environnementaliste et naturaliste, attestent de notre connaissance et du respect des enjeux majeurs qui font la société d'aujourd'hui, à savoir, l'urgence de préserver la biodiversité naturelle, la qualité de l'eau, de l'air, comme la pluralité des opinions et des corporations.

L'intérêt d'une conception non conflictuelle que nous défendons, par rapport à un comportement créateur de clivages allant à l'encontre du minimum républicain que vous devriez partager, c'est qu'elle doit à priori favoriser le dialogue, la cohésion sociale et l'approfondissement dans l'élaboration d'une notion de bien commun.

La société toute entière a besoin de notre mouvement pour exprimer, ailleurs que dans les urnes, l'exigence du respect de la nature et de notre environnement au sens le plus large, sans aucun intérêt ou privilège sur ceux-ci. Et notre fédération nationale œuvre dans ce sens-là en permanence.

En d'autres termes, il ne s'agit pas pour nous de s'opposer à des projets de loi ou des aménagements structurels du territoire, mais d'en apprécier la pertinence et l'opportunité dans l'intérêt général et surtout, au regard des générations futures.

Restant à votre disposition pour la poursuite de cet échange, agréés Madame la Députée, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conseil Collégial,
Jean-Yves CHALUMEAUX

PS : Ce courrier sera publié sur notre site sous la rubrique "lettre ouverte"